

GT C.D.A.S. du 4 septembre 2014 : compte rendu

FO FINANCES 14 refuse une diminution de la qualité des prestations mais propose des solutions pour les maintenir à un niveau satisfaisant !

Monsieur François BRIVET, président du CDAS ouvre la séance et débute par un compte rendu du CNAS qui s'est tenu à Paris le 3 juillet 2014 en soulignant 4 points, parmi lesquels :

- le bilan 2013 de l'action sociale :

FO Finances a voté contre (**FO Finances** a déploré la baisse du budget alloué à l'action sociale (-140 000 euros) et condamné la réserve de précaution de 7% et la suppression de 10 postes d'assistants de délégation), les autres O.S. se sont abstenues.

- la politique d'harmonisation tarifaire en matière de restauration pour 2015:

Il a été proposé d'augmenter de 1,65% les plafonds pour 2015, ce qui porterait à 5,18 euros le plafond repas en IDF et 5,68 euros dans les autres régions. **FO Finances** et les autres OS ont voté contre cette proposition.

POINTS ABORDES AU GROUPE DE TRAVAIL :

▪ inventaire des coins repas agréés :

9 coins repas sont agréés dans le Calvados (2 pour les douanes : BSI de Hérouville St Clair et de Ouistreham - 7 pour la DGFIP : CFP Courseulles sur mer, CFP Dives sur mer, SIP-SIE Falaise, CFP Honfleur, CFP Livarot, CFP Troarn, CFP Vire). Or, le nombre de coin repas était de 33 en 2011. Comment peut-on passer de 33 à 9 ? Quels sont les critères pour qu'un coin repas reçoive l'agrément ?

La déléguée indique que le poste doit être isolé, qu'il doit disposer d'un point d'eau et d'une VMC. C'est Paris qui décide d'attribuer l'agrément sur demande des délégations. L'agrément n'est pas lié à l'attribution ou non des tickets restaurants.

Sur ce point qui a suscité des débats assez longs, **FO Finances 14** a mis l'accent sur l'importance de cette question d'agrément puisqu'un coin repas non agréé ne peut faire l'objet d'un financement sur le budget de l'action sociale.

Les représentants FO-Finances 14 ont donc insisté pour que les démarches soient entreprises pour régulariser tous les coins repas non agréés. Le président a indiqué qu'un questionnaire serait envoyé à tous les sites à partir de la liste des coins recensés jusqu'alors (33).

Les représentants FO-Finances 14 ont fait remarquer que le recensement fait par la délégation du matériel à remplacer par ordre de priorité, pour un montant de 1208 euros pour 2014 dépassait le crédit attribué en début d'année pour le financement des coins repas soit 740 euros.

Les représentants FO-Finances 14 refusent que les fonds manquants soient ponctionnés sur le Budget d'initiative local ce qui grèverait d'autant les marges de manœuvre pour faire fonctionner correctement l'action sociale dans le département. Ils ont donc demandé qu'une enveloppe supplémentaire soit sollicitée auprès de PARIS. Le président a pris acte de leur demande et leur propose de la confirmer lors de la prochaine assemblée plénière du CDAS.

- **proposition de questionnaire Arbre de Noël 2015 :**

Les représentants FO-Finances 14 sont opposés à la diffusion d'un questionnaire, car le CDAS doit être souverain pour décider des actions à mener, notamment sur le choix entre les jouets et les chèques. Toutefois, si l'idée du questionnaire venait à être adoptée, ils souhaitent à tout le moins que les activités puissent être classées par les agents par ordre de préférence et non pas selon le modèle proposé où les agents devraient choisir une possibilité parmi plusieurs. Le questionnaire ne doit être qu'un outil de réflexion et non pas de décision. Ce questionnaire a pour but selon Les représentants FO-Finances 14 de tendre vers une simplification au détriment de la qualité des prestations offertes. Passage du jouet très prisé par les enfants au chèque cadeau plus impersonnel, organisation d'une séance de cinéma au lieu d'un spectacle de qualité. Chacun sait que toute baisse de prestation est définitive. Si les OS acceptaient, il serait impossible de revenir en arrière.

Compte tenu du manque de personnel à la délégation, qui est passée de 4 à 2 personnes, **Les représentants FO-Finances 14** proposent que les membres du CDAS, puissent aider ponctuellement la délégation pour réduire leur charge de travail notamment pour le dépouillement d'enquêtes par exemple.

Les représentants FO-Finances 14 dénoncent le manque de personnel résultant de la politique de suppression d'emploi voulu par la direction centrale, et considèrent que le personnel de la délégation est victime de cette politique.

Les représentants FO-Finances 14 demandent quels sont les critères de sélection pour les sorties. Mme THIRIET indique que tous les courriels envoyés jusqu'à la date limite sont étudiés. Il est donné priorité aux familles d'actifs avec enfants, puis ceux ayant fait plusieurs sorties sont écartés, puis aux familles ayant le quotient familial le plus bas, puis 10 places sont accordées aux retraités.

Les représentants FO-Finances 14 demandent que chaque sortie fasse l'objet d'un retour d'information général et que l'on indique que les personnes non sélectionnées feront l'objet d'un traitement prioritaire pour la sortie suivante dans le respect des tranches établies pour le quotient familial.

- **Etude concernant le Quotient familial :**

La déléguée indique que la charge de travail est trop importante pour le traitement des dossiers dans la mesure où le personnel de la délégation est passé de 4 à 2 en 2014 et souhaiterait que l'on abandonne le système en place. Les O.S. sont unanimes pour garder l'examen du quotient familial pour le financement des sorties.

Toutefois, conscient des difficultés de la délégation, **Les représentants FO-Finances 14** souhaitent qu'un système déclaratif remplace l'ancien système, trop lourd en gestion qui nécessitait beaucoup de temps du fait de la fourniture de l'avis d'imposition. Le souhait de FORCE OUVRIERE simplifiera la procédure pour l'agent et occasionnera une diminution très importante de la charge de travail pour la délégation. L'agent cochera lors de sa demande, la case correspondant à la tranche de son quotient familial et enverra le document par courriel à la délégation.

Les autres OS sont d'accord pour appliquer ce système.

- **- Sortie au Zoo de Cerza :**

Les OS donnent leur accord pour financer intégralement cette sortie (exception faite du transport : les participants se rendront au zoo par leurs propres moyens). La date de la sortie a été fixée au dimanche 19 octobre 2014 (pendant les vacances de la Toussaint). Un courriel devrait être adressé aux agents au plus tard le 12 septembre 2014.

- **- Sorties pour 2015 :**

Les représentants FO-Finances 14 ont proposé d'étudier la possibilité d'organiser une visite du Sénat, la visite étant gratuite, seul le transport serait pris en charge sur le BIL. Ils ont également proposé d'organiser une journée libre sur Londres. Les autres OS sont d'accord sur le principe. La déléguée va se renseigner auprès de la compagnie BRITTANY FERRIES.

La prochaine réunion du CDAS se tiendra le 14 octobre 2014 au matin.

**PRIORITÉ
AUX AGENTS**

